

Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

Territoire concerné

Châtillon-sur-Indre



Date de mise en œuvre du projet

2021-2022

Description du projet Objectif Climat 2030

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité

Non communiqué

Proposition de plan d'actions

Pluies intenses, inondations et érosion des sols	
Action 1	Améliorer la connaissance et la conscience des risques liés aux effets du changement climatique
Action 2	Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme et la gestion du foncier à l'échelle du bassin versant
Action 3	Ralentir la vitesse d'écoulement, réduire le volume des eaux de ruissellement, favoriser l'infiltration à la parcelle
Sécheresses, retrait des sols et ressources en eau	
Action 4	Mise en place d'un système de collecte des données « eau » concernant la commune
Action 5	Sensibiliser à la préservation de la ressource en eau et lutter contre les prélèvements d'eau sauvages non déclarés
Action 6	Concevoir des espaces verts économes en eau et adaptés à la sécheresse
Action 7	Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et l'irrigation des espaces verts publics et privés
Action 8	Améliorer les performances de rendement du réseau de distribution d'eau potable
Action 9	Promotion des économies d'eau et réduction de la consommation d'eau potable dans les bâtiments communaux
Action 10	Favoriser la recharge des nappes d'eau en sous-sol et éviter la pollution des milieux naturels collecteurs
Canicules, îlots de chaleur urbains	
Action 11	Adoption du plan « canicule » pour la gestion sanitaire des épisodes de forte chaleur
Action 12	Lutte contre les îlots de chaleur urbains

Avec le soutien de



L'agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire

Date de rédaction de la fiche : 12/12/2023